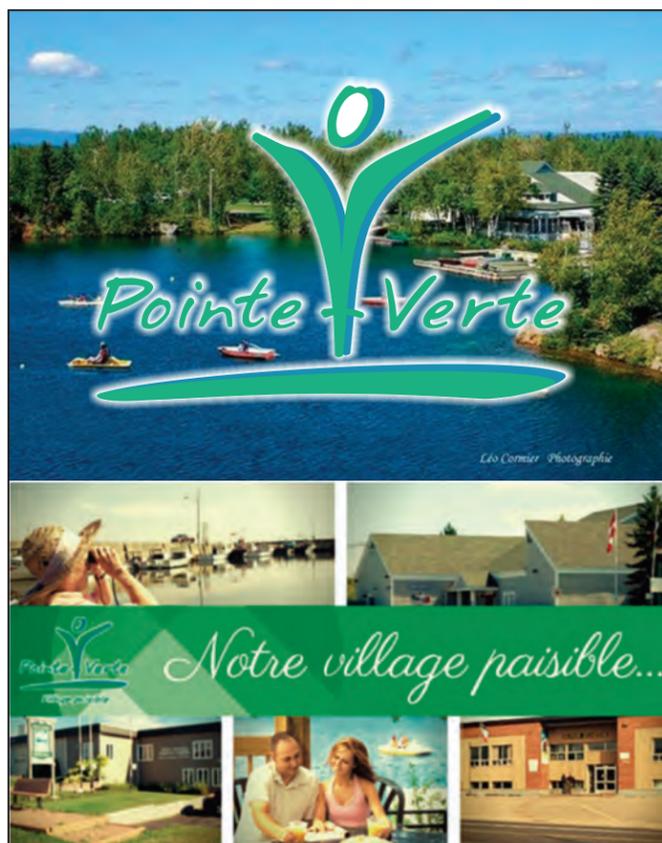




Heures d'ouverture :

Lundi, mardi et mercredi : Fermé | Jeudi : 10 h à 18 h
Vendredi : 10 h à 20 h | Samedi et dimanche : 8 h à 20 h



CONCEPTION IMPRESSION

Impression
Imprimerie et design • Printing & Design

237, av. King, Bathurst, NB E2A 1N9
506.546.1707
Fax: 506.546.8588

Retrouvez-nous sur

impressionprinting.com



LE LOUP-MARIN

Le bulletin d'information du village de Pointe-Verte • janvier 2019

Certificat « Honneur au mérite » pour la Barque

Lors de sa dernière réunion publique, le conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est a décerné un certificat d'Honneur au mérite à la coopérative La Barque pour sa contribution au sein de la communauté.

Pointe-Verte - Le conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est a profité de sa dernière réunion publique de l'année 2018 pour dévoiler son programme Honneur au mérite, qui vise à reconnaître la contribution d'individus ou d'organismes au mieux-être de la communauté.



De gauche à droite, Michel Frenette, Jean-Baptiste Roy, Jeanne d'Arc Arseneau, Ghislaine Foulem, présidente du conseil d'éducation, Euclide Chiasson, Richard Gallant, conseiller au conseil d'éducation, Brigitte Guitard, Sonia Aubé et Paul Fournier.

C'est le conseiller Richard Gallant qui a soumis la candidature de la Barque. Lors de son allocution, il a notamment souligné la rapide progression de la coopérative depuis sa fondation en avril 2017.

« Il va sans dire que depuis son inauguration, la Barque a su répondre adéquatement aux besoins et au mieux-être de l'ensemble de ses membres et de la communauté. Son expansion en est la preuve et cette coopérative ne cesse de croître.

« Votre projet d'envergure est un exemple à suivre et vous avez su relever ce défi avec brio. Nous vous souhaitons longue vie et nous sommes fiers d'être l'un de vos partenaires », a résumé M. Gallant.

Pour la Barque, il s'agit d'une troisième distinction depuis le mois d'octobre dernier. La coopérative et le Village de Pointe-Verte ont remporté le prix Roy Consultants pour l'Innovation, remis par

l'Association francophone des municipalités du N.-B., et un prix Soleil du Mouvement acadien des communautés en santé.

Le président de la Barque, Euclide Chiasson, qui était présent lors de la réunion du Conseil d'éducation avec plusieurs membres du conseil d'administration de la coopérative, s'est dit surpris et heureux en acceptant ce troisième prix.

« Il est certain que nous ne travaillons pas bénévolement pour recevoir des prix et des distinctions. Toutefois, ce genre de reconnaissance est importante aux yeux de nos bénévoles et des différents bailleurs de fonds. C'est une autre preuve que la Barque joue un rôle de plus en plus important dans la communauté. C'est toujours plaisant de se faire dire que son travail fait une différence dans la vie des gens », a expliqué M. Chiasson.

La Barque est une coopérative d'entraide et de solidarité sociale sans but lucratif qui a vu le jour à la suite d'une entente de partenariat signée avec le District scolaire francophone Nord-Est, à l'été 2017, à la suite de la fermeture de l'ancienne école de Pointe-Verte. Elle offre des cours, des ateliers et des espaces à la population de la région Chaleur. La coopérative compte plus de 700 membres. ◀

La rédactrice : 375 rue Principale, Pointe-Verte, NB E8J 2S8
Téléphone : 542-2606 | Télécopieur : 542-2638
Courriel : info@pointevert.net
www.facebook.com/village.pointe.verte | www.pointe-verte.ca

J'améliore mon français



UN MOT est mal orthographié dans chacune des phrases suivantes. Dans chaque cas, il s'agit de supprimer UNE SEULE LETTRE (toujours la lettre e) pour corriger l'orthographe. Encerclez le mot contenant l'erreur et donnez l'épellation correcte. Vous trouverez les réponses à ce jeu-questionnaire à la page 6 du *loup-marin*.

- Il conclura son discours par des remerciements.
Réponse :
- Je ne crois pas vraiment que tu aies raison.
Réponse :
- L'ennui et la tristesse m'envahissent parfois quand je vois l'automne arriver.
Réponse :
- Les données inutiles ont été exclues avant de commencer l'essai.
Réponse :
- Toutes les coordonnées sont notées sur la pièce d'identité.
Réponse :
- C'est par une crevasse de la paroi de la grotte qu'on a aperçu le scarabée.
Réponse :
- Dès son arrivée à Tahiti, il a été séduit par la variété et le verdoisement de la végétation.
Réponse :
- Sa faute à demie avouée remuera sûrement le cœur de son copain.
Réponse :
- Elle veut absolument habiter le rez-de-chaussée, juste à côté de l'entrée.
Réponse :
- Bouleversée par la mauvaise nouvelle, elle a fait une poussée d'acnée.
Réponse :

Cet exercice est tiré de l'ouvrage
« Les Exercices du multi
dictionnaire de la langue française »
(2011) de Liliane Michaud, sous la
direction de Marie-Èva de Villers.

Rappel aux automobilistes

On demande aux automobilistes de faire preuve d'une attention particulière aux traverses pour piétons dans notre région. Les passages pour piétons sont une importante mesure de sécurité pour tout le monde. Les piétons ont la priorité dans un passage pour piétons, et tous les véhicules doivent s'arrêter pour les laisser traverser la route. La loi se lit comme suit : **À défaut de céder la priorité à un piéton dans un passage pour piétons, les conducteurs contrevenants pourraient recevoir une contravention selon l'article 170 (1) de la Loi sur les véhicules à moteur. L'amende prescrite par le registraire est de 172,50 \$.**



LE LOUP-MARIN

janvier 2019 • volume 16 numéro 1

Le *loup-marin* : c'est le bulletin d'information municipal de Pointe-Verte.

Président du comité de rédaction : Euclide Chiasson

Le *Cap loup-marin* : c'est le rocher que l'on peut voir, même à la marée haute, à l'entrée est du village. À une autre époque, on pouvait y voir des loups marins s'y réchauffer au soleil. C'est aussi là que l'on pêche des moules (mouques) sous la glace.

Montage : Imprimerie Impression

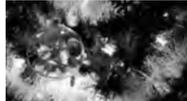
Périodicité : mensuel

Équipe : Jennifer Daigle, coordonnatrice;
Jeanne Lanteigne,
chronique *J'améliore mon français*
et correctrice;
Claudine Arseneau Roy, collaboratrice.



▼ Calendrier communautaire

janvier 2019

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		1 Bureau municipal fermé Bonne et heureuse année! 	2	3 19 h Parties de cartes du Club amical de l'âge d'or Salle Communautaire	4	5
6	7	8	9 13 h Jeux de poches Salle communautaire	10 19 h Parties de cartes du Club amical de l'âge d'or Salle Communautaire	11	12
13	14	15	16 13 h Jeux de poches Salle communautaire	17 19 h Parties de cartes du Club amical de l'âge d'or Salle Communautaire	18	19
20	21	22	23 13 h Jeux de poches Salle communautaire	24 19 h Parties de cartes du Club amical de l'âge d'or Salle Communautaire	25	26
27	28	29	30 13 h Jeux de poches Salle communautaire	31 19 h Parties de cartes du Club amical de l'âge d'or Salle Communautaire		



HEURES D'OUVERTURE :

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

La bouquinerie d'Arielle : Mardi au samedi de 13 h à 18 h.

Club amical de l'âge d'or

Gagnant-e-s de la boule de l'âge d'or

25 oct.	#523	Jean Godin	104,50 \$	payé
1er nov.	# 246	Gloria Couture	109 \$	payé
8 nov.	#87	Irène Fournier	111 \$	pas payé
15 nov.	#177	Gary Vautour	213,50 \$	pas payé
22 nov.	#620	André N. Lagacé	325 \$	payé
29 nov.	#431	Mireille Arseneau	105,50 \$	pas payé
6 déc.	#271	Raymond Lawrence	215,50 \$	pas payé
13 déc.	#30	Monique Haché	327 \$	payé

Notez qu'il faut avoir payé sa boule pour remporter le prix.

Bourses d'études

Le comité du Club amical de l'âge d'or a procédé au tirage des quatre bourses d'étude d'une valeur de 250 \$ chacune attribuées aux enfants et petits-enfants des membres qui poursuivent des études postsecondaires, soit collégiales ou universitaires. Les heureux gagnants sont : Mélanie Pitre, petite-fille de Lucille Godin; Marc-Alex Fournier, petit-fils de Claude C. Lagacé; Karine Godin, fille de Marie-Ange Godin et Jérémie McIntyre, petit-fils d'Imelda Fournier. Félicitations à nos gagnants.

Cartes de membre

Les cartes de membre pour l'année 2019 seront en vente à partir du 10 janvier au coût de 15 \$ pour les membres réguliers et de 7,50 \$ pour les membres affiliés. Elles seront disponibles à la salle municipale les jeudis 10 janvier et 17 janvier de 18 h à 19 h. Vous pouvez aussi vous les procurer auprès d'Imelda au 783-2909, Simonne au 783-3404 ou Marguerite au 783-3918.

Réponses au jeu-questionnaire «J'améliore mon français»

1. Il **conclura** son discours par des remerciements.
2. Je ne crois pas **vraiment** que tu aies raison.
3. L'**ennui** et la tristesse m'envahissent parfois quand je vois l'automne arriver.
4. Les données inutiles ont été exclues avant de commencer l'**essai**.
5. Toutes les coordonnées sont notées sur la pièce d'**identité**.
6. C'est par une crevasse de la **paroi** de la grotte qu'on a aperçu le scarabée.
7. Dès son arrivée à Tahiti, il a été séduit par la **variété** et le verdoisement de la végétation.
8. Sa faute à **demi** avouée remuera sûrement le cœur de son copain.
Note : La locution à *demi* est invariable (toujours masculin et singulier).
9. Elle veut **absolument** habiter le rez-de-chaussée, juste à côté de l'entrée.
10. Bouleversée par la mauvaise nouvelle, elle a fait une poussée d'**acné**.
Note : Le nom *acné* (problème de la peau) est féminin et s'écrit sans e final.



CHRONIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous espérons que vous avez passé un bon temps des fêtes.

Lors d'une réunion extraordinaire tenue le 19 décembre dernier, le conseil municipal a adopté un budget sans hausse de taxes, que ce soit au niveau de la taxe foncière, qui demeure à 1,59 \$ par 100 \$ d'évaluation, ou de la redevance d'égouts sanitaires qui demeure à 375 \$ annuellement par unité.

Le Village a subi une hausse de 20 000 \$ sur son contrat de collecte des ordures, ce qui représente une augmentation de près de 50 % par rapport au contrat précédent. Cette hausse est conforme à ce que d'autres municipalités de la province ont connu dernièrement et nous obligera à entamer une réflexion sur la manière de faire la collecte des déchets dans la municipalité.

Le coût des services de la police BNPP a également augmenté de 10 000 \$, principalement en raison des augmentations salariales prévues dans la convention collective. Heureusement, l'assiette fiscale de la municipalité a connu une hausse d'environ 3 %, passant de 41 412 893 \$ à 42 868 850 \$, ce

qui nous permet de couvrir les coûts supplémentaires sans avoir à augmenter les taxes.

Finalement, nous désirons vous rappeler que la vente des médaillons pour chiens est maintenant en cours. Tous les chiens sur le territoire de la municipalité doivent avoir un médaillon.

Notre nouvel arrêté sur la collecte des ordures entre également en vigueur le 1er janvier. En voici les grandes lignes :

- Les bacs à ordures sont obligatoires;
- Ceux-ci doivent être placés en bordure du chemin;
- Seul le contenu des bacs bleus est ramassé les jours de collecte des matières recyclables et seul le contenu des bacs noirs est ramassé les jours de collecte des ordures.

Des bacs sont en vente au bureau municipal au coût de 80 \$ (livrables à domicile) ou encore chez des détaillants locaux.

Sur ce, nous vous souhaitons un excellent mois de janvier. ◀



LE CONSEIL MUNICIPAL
DE POINTE-VERTE
Normand Doiron (maire) • Brigitte Guitard (maire-adjointe),
Roger Guitard, Maxime Lejeune, Jocelyn (Josh) Ouellette (conseillers),
Vincent Poirier (directeur général).



BACS DE RECYCLAGE ET D'ORDURES

Dès le premier janvier 2019, il y aura des changements à l'arrêté du village de Pointe-Verte concernant la collecte, l'élimination et la disposition des ordures, déchets et matières recyclables et autres.

Le changement le plus important dans l'arrêté est que **les bacs à ordure et de recyclage sont obligatoires.**

Les bacs bleus ne doivent contenir que des matières recyclables et les bacs noirs ne doivent contenir que des déchets.

Conformément au calendrier de collecte des déchets, les matières recyclables seront ramassées dans le bac bleu toutes les deux semaines. La semaine suivante, les déchets seront ramassés dans le bac noir.

Les semaines prévues pour les déchets nous ramassons seulement les déchets dans les bacs noirs.

Les semaines prévues pour le recyclage nous ramassons seulement les matières recyclables dans les bacs bleus.

De plus, le propriétaire d'une maison doit placer son bac (ordures ou recyclables) en bordure de rue. Seules les ordures peuvent être placées en bord de route lors de la semaine de collectes des ordures et seules les matières recyclables peuvent l'être lors de la semaine de collecte des matières recyclables.

Ces bacs sont disponibles pour achat à l'édifice municipal pour les résidents de Pointe-Verte pour 80 \$, taxe incluse (plan de paiement disponible) ou chez des détaillants locaux.

Pour voir l'arrêté dans sa totalité : www.pointe-verte.ca.

Pour toute question, veuillez contacter le bureau municipal au 506-542-2606 ou par courriel au info@pointeverte.net.



▶ INFO



2019

*Bonne et heureuse année 2019
de la part du maire et du
conseil municipal de Pointe-Verte*

▶ Bureau municipal

Les bureaux municipaux seront fermés le 1^{er} janvier.

▶ Collecte des matières résiduelles

3 janvier collecte des déchets
10 janvier collecte des matières recyclables
17 janvier collecte des déchets
24 janvier collecte des matières recyclables
31 janvier collecte des déchets

Pensée du mois

Quand on pense
positivement, on trouve
des solutions à tout.

Quand on pense
négativement, on trouve
des problèmes partout.